

Communiqué

Juin 2021



Faciliter l'accès aux soins pour tous Renforcer nos garanties Préserver la solidarité

## ACTE 3 PRÉSERVER LA SOLIDARITÉ

Un des principes de base de la Sécurité sociale est la solidarité intergénérationnelle et familiale. Nul ne peut prétendre être éparqné par des soucis de santé. C'est dans les épreuves difficiles que les cotisations des personnes en bonne santé sont une richesse inégalable.

Pour FO, la solidarité n'est pas qu'un mot : c'est une valeur défendue au sein de notre régime spécial maladie.

Nous combattons toutes idées de séparation de nos assurés, actifs et pensionnés, sur la grille de prestations et de disparition de la cotisation solidarité. Les assurés pensionnés ont contribué à la création et au maintien de notre couverture maladie. Elle est une composante de notre contrat de travail et de notre future pension de retraite dès notre arrivée dans les Industries Electriques et Gazières.



Nous continuons de revendiquer la mise en place d'un fonds de solidarité au sein de la CAMIEG afin de pallier les non-remboursements de soins. Nous refusons que la CAMIEG renvoie sur un autre organisme, tel que les CMCAS, la responsabilité d'aide sociale directement liée à la santé.

Nous revendiquons l'accès à la couverture complémentaire aux membres de la famille des assurés de la CAMIEG, sans condition de ressources. Cette revendication historique pour notre délégation a pris tout son sens dans la période covid-19 durant laquelle de nombreuses familles ont été touchées par la baisse de revenus, voire la perte d'emploi d'un membre de la famille.

C'est pourquoi FO revendique, dès à présent, la prise en compte des situations financières actuelles et non des revenus de l'avant-dernière année pour s'affilier au régime complémentaire. La solidarité doit produire ses effets au plus tôt et non dans deux ans!

Pour une solidarité efficace, nous exigeons que la CAMIEG mette les moyens humains et financiers afin de répondre aux assurés en difficulté.

## Pour préserver nos droits et construire l'avenir, VOTEZ FO!





du 21 au 24 juin 2021

Pour préserver nos droits et construire l'avenir, VOTEZ FO!



Sandrine TELLIER François MOYNE







Laurence PINET



Éric MACEL



AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org